

V

Les injections d'éther et d'huile camphrée.

On donne encore des injections d'éther, mais moins qu'autrefois. Jadis l'éther était le remède héroïque, il combattait les états asphyxiques, syncopaux, adynamiques. Aujourd'hui, et depuis une quinzaine d'années, il est relégué à une place plus effacée ; d'autres agents thérapeutiques sont peu à peu venus le déposséder du premier rôle : la caféine, l'huile camphrée, les injections de sérum. Nous avons parlé de la caféine et du sérum. L'huile camphrée, elle, est un excellent remède. Il agit dans les affections adynamiques, le collapsus, les affaiblissements du cœur, à titre d'excitant cardiaque. On l'emploie dans l'œdème aigu du poumon, la pneumonie et en général dans les maladies infectieuses, où le cœur est touché (Huchard) ; on l'utilise encore dans les cardiopathies à la période d'hyposystolie, lorsque le cœur a tendance à se laisser dilater. Dans les cas d'apoplexie cérébrale, le remède en stimulant le système nerveux, active le retour des fonctions psychiques. Moins active que la caféine, l'huile camphrée n'en a pas les inconvénients. Les battements du cœur, après avoir été relevés par le camphre, ne fléchissent pas, la période d'excitation passée, comme il arrive pour la caféine. Le remède peut être continué plusieurs jours sans inconvénients, et ses effets paraissent plus durables que ceux de la caféine. Les formules employées pour injections hypodermiques sont :

| | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| Camphre | 1 à 2 ^{gr} ,50 |
| Huile d'olives stérilisée | 10 grammes. |

3 à 4 piqûres dans les 24 heures.

L'huile d'olives peut être en partie ou en totalité remplacée par de l'éther :

| | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| Camphre | 1 à 2 ^{gr} ,50 |
| Huile d'olives stérilisée | { 5 grammes. |
| Ether sulfurique | |

Ou bien :

| | |
|----------------------------|-------------------------|
| Camphre | 1 à 2 ^{gr} ,50 |
| Ether sulfurique | 10 grammes. |

Le mélange d'huile d'olives et d'éther est moins douloureux que l'éther simple et ce mélange est communément employé. Nous en usons journellement dans les cas d'asthénie cardiaque.

Au lieu d'associer l'éther au camphre, on peut l'associer à la morphine. Le but qu'on se propose dans ce dernier cas est différent. On ne cherche pas à stimuler, on cherche à combattre l'action dépressive que pourrait produire la morphine. C'est ainsi que M. Aubert (de Lyon) recommande les injections d'éther morphiné aux dernières périodes de la tuberculose pulmonaire.

| | |
|------------------------------------|------------------------|
| Chlorhydrate de morphine | 0 ^{gr} ,10 |
| Eau distillée | { 4 centimètres cubes. |
| Alcool à 90° | |

Faire dissoudre. — Ajouter :

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Ether sulfurique | 6 centimètres cubes. |
|----------------------------|----------------------|

Cette formule rend service auprès des phthisiques agonisants, atteints de dyspnée et d'angoisse. Il sera prudent de ne pas injecter plus de 1/2 à 1/3 de centigramme de morphine à la fois.

L'éther offre des effets plus immédiats que l'huile camphrée ; les battements de cœur augmentent de fréquence

et d'énergie; la température s'élève de un à huit dixièmes de degré; la sécrétion urinaire serait activée. On a employé le remède dans les mêmes cas que l'huile camphrée; toutefois, en raison de son action sur la température qu'il élève, l'éther est particulièrement utile dans les cas d'adynamie avec hypothermie, algidité cholérique, hémorrhagies, par exemple. Mais en pareil cas les injections d'éther cèderont le pas aux injections abondantes d'eau salée (à 7/1000) répétées une à deux fois par jour et qui ont pour effet de rendre du liquide aux tissus déshydratés de l'organisme. La pneumonie adynamique se trouve également bien de l'emploi de l'éther; mais en général dans les états infectieux fébriles, l'huile camphrée est préférable, peut-être parce qu'elle n'élève pas la température comme l'éther. Le camphre abaisse la température, ne l'élève pas (Pirogoff).

Une autre raison milite encore en faveur de la restriction de l'éther dans les maladies infectieuses: la possibilité de produire des troubles mentaux. A une malade atteinte de fièvre typhoïde grave (pouls entre 120 et 160 pendant 2 mois), l'un de nous avait jadis pratiqué concurremment des injections quotidiennes d'éther et d'ergot. Quelques injections de caféine (4 à 5) au cours de ces deux mois. A la convalescence, état vésanique (confusion mentale) qui se prolongea plusieurs mois. Bien que ces troubles mentaux se produisent dans la convalescence des maladies aiguës indépendamment des piqûres d'éther, nous nous demandons si chez une personne prédisposée l'administration prolongée de piqûres d'éther n'est pas susceptible de pousser à l'éclosion de pareils accidents. On revient du reste aujourd'hui de cet abus à multiplier les excitants dans les maladies infectieuses. L'alcool lui-même est en déclin de vogue. La balnéation tiède ou fraîche est encore

le moyen le meilleur de combattre la dépression générale. L'éther et les alcooliques seront maniés avec prudence.

Il est cependant une maladie fébrile où l'éther a été ordonné d'une façon systématique: la *variole*. Il est une maladie, hypothermique le plus souvent, où le remède a rencontré de chauds partisans: l'*urémie*. C'est M. Du Castel qui a préconisé l'usage de l'éther dans la variole; le remède, dans son procédé, était associé à l'opium: matin et soir une injection sous-cutanée d'éther (une seringue de Pravaz pleine) et à l'intérieur 0^{gr},15 à 0^{gr},20 d'extrait thébaïque dans les 24 heures, à prendre par pilules de 1/2 centig. tous les 3/4 d'heure environ. Cette médication, selon M. Du Castel, a pour effet de supprimer ou d'atténuer considérablement la suppuration. D'autres observateurs: Dreyfus-Brisac, Balzer, ont confirmé les bons résultats. L'un de nous a employé la médication au cours d'une épidémie de variole; l'action sur la suppuration ne s'est pas dégagée nettement; certains cas de suppuration restreinte s'observaient aussi bien chez les sujets soumis à la médication que chez les autres. La mortalité ne semblait pas d'autre part diminuée du fait de la médication; M. Du Castel lui-même admettait que les effets sur la mortalité et la restriction de celle-ci demeurent assez douteux¹.

Dans l'*urémie* la médication par l'éther a été recommandée par M. le professeur Lemoine (de Lille).

Il n'hésite pas à donner une injection de deux à trois centimètres cubes toutes les heures et même plus souvent. Au dire de son auteur, cette méthode aurait pour effet de soutenir le bulbe et par suite de faciliter la respiration

¹ Soc. Médic. des Hôp., 12 févr. 1886.

et la circulation ; elle activerait la diurèse dans de grandes proportions¹. Les avantages des injections d'éther dans l'urémie sont réels ; toutefois, nous ne saurions conseiller les hautes doses proposées par M. Lemoine. Dans l'urémie, pour peu que le malade soit un nerveux, et la plupart des urémiques le deviennent sous l'effet de l'intoxication, l'éther à hautes doses ajoute son intoxication à l'intoxication urémique. Que les malades soient exposés à l'agitation et au délire : du coup, sous l'influence de l'éther à hautes doses, les accidents se précipitent, l'urémique se débat, cherche à s'échapper, est pris d'un accès maniaque ; nous avons vu deux fois des accidents de ce genre. En sorte que dans l'urémie, nous n'avons guère recours à l'éther que pour combattre la faiblesse du pouls, d'autres médications (théobromine, régime lacté, caféine et digitale à doses faibles, quand le cœur fléchit, injections d'huile camphrée), ayant pour effet de leur côté de ramener la diurèse. Sauf exception, la dose ne dépassera pas 3 à 4 piqûres de 1 centimètre cube dans les 24 heures. Et cela aussi bien dans l'urémie que dans les autres affections où l'éther est indiqué.

L'injection d'éther doit être poussée lentement et profondément dans le tissu cellulaire ; la région fessière en dehors de la zone du nerf sciatique est le siège de choix. Pour un malade atteint de syncope, il ne faut pas se hâter de faire l'injection au premier endroit venu, des accidents pourraient suivre. L'un de nous a vu une névralgie très douloureuse des rameaux du nerf médian suivre une injection sous-cutanée d'éther qui avait été pratiquée à la face palmaire de l'avant-bras. La malade n'avait eu qu'une syncope consécutive à une émotion. Il eût suffi de la cou-

¹ *Médications usuelles*, 1903, p. 340.

cher la tête basse pour mettre fin à l'accident. La piqûre d'éther ouvrit une série de douleurs névralgiques qui se prolongèrent pendant des mois. Inutile de dire que la malade ne fut pas contente de son médecin. Il avait eu un double tort, bien léger il est vrai : ne pas choisir la place de la piqûre et ensuite donner sa piqûre d'éther d'emblée, sans attendre l'effet de moyens plus anodins : flagellation, position horizontale, généralement souverains dans l'espèce.

En dehors des états infectieux adynamiques où elles sont administrées passagèrement et de la variole et de l'urémie où elles ont été pratiquées systématiquement, les injections d'éther ont encore reçu des applications diverses.

Dans les *affections du système nerveux*, les injections d'éther semblent parfois réussir mieux contre l'ictus apoplectique que les injections d'huile camphrée et de caféine : leur action stimulante se double de l'action douloureuse. Les centres nerveux engourdis sont stimulés d'une façon plus active. Dans les *affections du cœur à la période asystolique*, dans les asthénies cardiaques graves, l'injection d'éther semble inférieure aux injections d'huile camphrée, ou éthéro-camphrée, de caféine et aussi de strophantine. Cette dernière se montre surtout efficace dans certains cas d'asthénie cardiaque sans dilatation apparente qui peuvent suivre les crises subintrantes d'angine de poitrine.

Des injections sous-cutanées de 1/10 de milligramme de strophantine (eau distillée 10 grammes, strophantine 1 milligramme), répétées deux à trois fois par jour, mieux que toutes les médications, semblent capables en pareil cas de relever un pouls qu'on ne sentait plus. Seulement,

les injections sont un peu douloureuses, il les fait pratiquer profondément dans le tissu cellulaire.

VI

Le lavage d'estomac.

Ayant jouti, il y a une vingtaine d'années, d'un succès de vogue qui n'allait rien moins qu'à le prescrire dans toutes les maladies gastriques, le lavage d'estomac est devenu aujourd'hui ce qu'il aurait dû rester dès le début : une médication d'urgence. Elle remplit cette condition dans deux sortes d'affections très distinctes : les empoisonnements et certaines affections gastriques, dans les empoisonnements d'origine buccale et aussi dans les empoisonnements produits par voie hypodermique (morphine, poison de la vipère), ou par voie pleurale ou kystique (iode), lorsque le poison ainsi absorbé s'élimine par la muqueuse gastrique. Quant aux dyspepsies, elles s'accommodent le plus souvent très mal du lavage stomacal. Pour que celui-ci ait chance de soulager et de ne pas nuire, il faut la réunion de plusieurs conditions : 1° violentes douleurs ; 2° évacuation pylorique de l'estomac difficile ou retardée (Albert Robin). Dans ces cas, on pourra pratiquer le lavage de l'estomac.

Il pourra en outre donner de bons résultats dans l'*occlusion intestinale* ; mais déjà en pareil cas, il ne sera considéré que comme un adjuvant au traitement et non comme une médication d'urgence. Quant à l'*urémie* et aux *affections gastro-intestinales de l'enfance* où le lavage gastrique avait été employé, il ne nous a pas semblé qu'il rende de grands services dans pareilles maladies. Le lavage intestinal, bien mieux que le lavage gastrique,

réussit chez les bébés qui ont la diarrhée et chez les urémiques. Les bébés particulièrement ne se trouvent pas toujours bien du lavage stomacal, et Marfan a observé du collapsus et des convulsions à plusieurs reprises, quand il essayait sur eux semblable tentative.

Intoxications. — Le praticien usera du tube de Faucher et de l'eau pure. Certaines substances pourront être ajoutées à l'eau dans le but de neutraliser les poisons ; ainsi on usera d'*eau albumineuse* dans l'empoisonnement par le *mercure*, de *magnésie calcinée* dans l'empoisonnement par les *divers acides minéraux*, d'*eau vinaigrée* dans l'empoisonnement par le *soude* où la *potasse*, d'une solution de *sulfate de soude (50/1000)*, dans l'empoisonnement par l'*acide phénique*. Faute de tube de Faucher, un vomitif, le premier qu'on trouvera sous la main, sera administré.

Affections gastriques. — On avait abusé du lavage gastrique dans les dyspepsies. Grâce à cette méthode, les malades tombaient dans l'inanition par l'évacuation alimentaire de l'estomac, et ils allaient plus mal, le lavage pouvant déterminer une excitation qui ne faisait qu'aggraver la maladie.

Le lavage gastrique n'est autorisé qu'en cas de douleurs vives et d'impossibilité dans l'évacuation du contenu gastrique (Albert Robin). Ces deux conditions se trouvent remplies : 1° dans les *fortes distensions stomacales* liées à de la contracture ou à un rétrécissement du pylore ; 2° dans l'*hyperchlorhydrie avec hypersécrétion*, quand les douleurs sont très vives. En pareil cas, le soulagement est immédiat. Les malades eussent-ils un ulcère et des hématomèses, la contre-indication n'est pas toujours formelle. Il y a une quinzaine d'années, l'un de nous traitait un